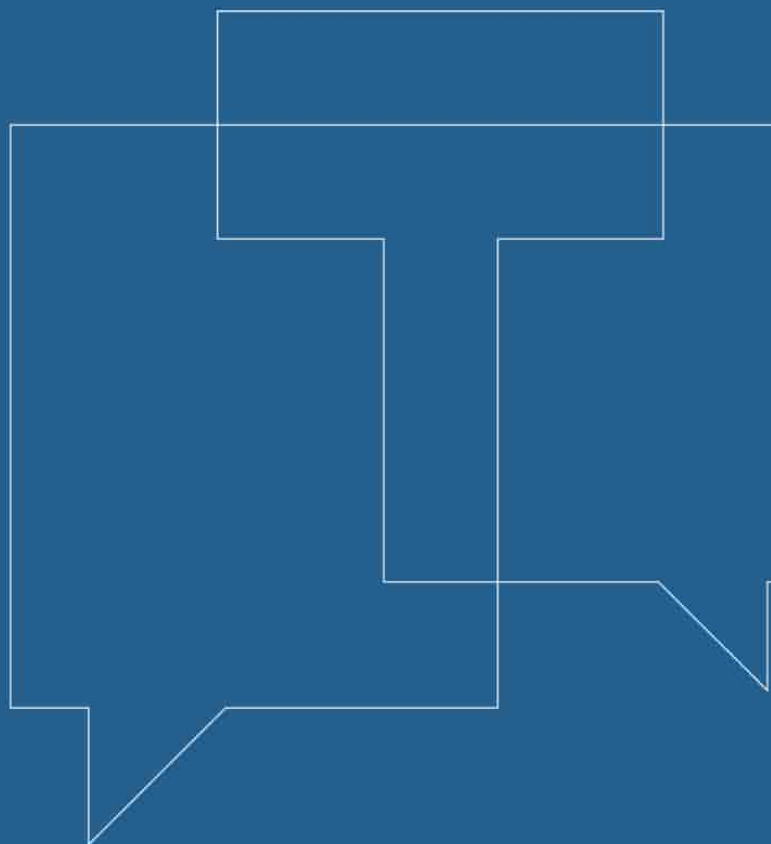


# COMPTE RENDU DU COMITÉ DE LIAISON FONDERIE HORNE

Mise à jour du projet AERIS

Préparé par : Stéphanie Houde  
11 juin 2025



Préparé pour :



## TABLE DES MATIÈRES

Note d'introduction.....	iii
Sommaire .....	iv
Faits saillants .....	iv
1. Accueil et mot de bienvenue.....	1
2. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière rencontre.....	1
3. Mise à jour AERIS.....	1
4. Démantèlement des bâtiments inactifs .....	5
5. Remplacement de la conduite d'eau brute .....	7
5. Actions de suivis .....	8
6. Divers.....	8
4.1 Étude de biosurveillance .....	8
4.2 Zone tampon .....	8
7. Mot de la fin .....	9
ANNEXES .....	10
ANNEXE 1 – Liste des présences .....	10
ANNEXE 2 – Ordre du jour.....	11
ANNEXE 3 – Présentation Fonderie Horne .....	12
ANNEXE 4 – Suivis.....	24



## NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert ») a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après « Fonderie ») pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de la Fonderie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

## SOMMAIRE



11 juin 2025



19 h à 21 h 04



Bureau des relations communautaires  
de la Fonderie Horne



8 membres du comité

## FAITS SAILLANTS

### Sujets abordés

- Mise à jour du projet AERIS;
- Démantèlement des bâtiments inactifs;
- Réfection de la conduite d'eau brute;
- Mise à jour de l'étude de biosurveillance;
- Mise à jour du projet de zone tampon.

### Principales préoccupations partagées

- Déception et inquiétudes face à l'abandon du projet AERIS;
- Questionnements sur la fiabilité de l'encapsulation;
- Diminution de la confiance de la population.

### Principaux suivis et engagements

#### Actions de suivi résumées

- Envoyer le compte rendu du 20 mars 2025 aux membres;
- Actualiser le projet de zone tampon;
- Vulgariser davantage le projet d'encapsulation au bénéfice de la population;
- Fournir au Comité la quantité de déchets qui sera produite par la démolition des bâtiments inactifs;
- Contacter M. Conteneur pour évaluer si un partenariat est possible pour la récupération des matériaux issus de la démolition des bâtiments inactifs;
- Confirmer si une visite de site est possible lors du Comité de liaison de l'automne.

#### Engagements

- Travailler à améliorer la proactivité des communications de la Fonderie Horne.



## 1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Les membres sont accueillis au bureau communautaire par M. Marc-Olivier Fortin, facilitateur et directeur de projets chez Transfert, M. Simon Landry, conseiller principal – relations avec la communauté et performance sociale à la Fonderie, ainsi que M. Simon Dufour, gestionnaire performance sociale.

Les présences sont en annexe 1.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Fortin procède à la lecture de l'ordre du jour et invite les participants à proposer des ajouts, le cas échéant. Les membres demandent l'ajout d'un suivi sur l'étude de biosurveillance et sur le projet de la zone tampon. L'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées. Il se retrouve à l'annexe 2.

Il sollicite ensuite des observations ou commentaires sur le compte rendu de la rencontre extraordinaire de février et sur celui de la dernière rencontre. En l'absence de remarques, le compte rendu du 26 février 2025 est adopté. N'ayant pas été partagée aux membres, l'adoption de celui de la rencontre du 20 mars est reportée.

### Action de suivi

- Envoyer le compte rendu du 20 mars 2025 aux membres.

## 3. MISE À JOUR AERIS

M. Guillaume Dion, directeur développement technique et projets majeurs à la Fonderie, présente les résultats de l'étude de faisabilité. Il explique les raisons qui ont mené à la transformation du projet AERIS vers un projet optimisé : celui de l'encapsulation. L'annonce a été faite le 10 juin par voie de [communiqué de presse](#).

M. Dion explique que l'étude de faisabilité a permis de prendre une décision éclairée sur le projet AERIS. L'étude visait à détailler le design et la séquence d'implantation, de la construction à la mise en marche du projet. Elle a permis de découvrir que chacune des composantes envisagées présentait des contraintes techniques importantes ne permettant pas d'atteindre les performances environnementales et techniques souhaitées.

Les contraintes du projet, combinées à la proximité avec les opérations en cours, ont complexifié la séquence de construction au-delà de ce qui avait été envisagé. Cette complexité aurait entraîné des délais d'implantation beaucoup plus longs que prévu, compromettant ainsi l'atteinte des cibles fixées par le gouvernement.



L'étude de faisabilité a permis d'explorer d'autres avenues, notamment celle de l'encapsulation des gaz. Cette solution permet de maintenir les procédés existants, tout en atteignant la cible de 15 ng/m<sup>3</sup> de concentration en arsenic plus rapidement que le projet AERIS.

L'encapsulation consiste à sceller les bâtiments où les opérations de la Fonderie sont en cours, afin de contrôler les émissions directement à la source. Des systèmes de capture à haute capacité, incluant des siphons et des dépoussiéreurs, seront installés pour intercepter les gaz tertiaires et les particules. Plusieurs couches de captation seront réparties stratégiquement dans l'ensemble du bâtiment, limitant toute propagation de gaz hors de celui-ci. Des modélisations avancées ont été réalisées pour identifier les zones d'émission prioritaires et optimiser l'emplacement des points de captation.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 1</b>	
<p>Comment réussirez-vous à atteindre la concentration en arsenic de 3 ng/m<sup>3</sup> qui sera demandée à la fin de la présente attestation?</p>	<p>M. Dion est confiant que l'approche d'encapsulation permettra d'atteindre la cible environnementale de 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic, comme le projet AERIS le prévoyait initialement.</p> <p>Il précise qu'il est prématuré de se prononcer sur l'atteinte d'un seuil plus ambitieux, tant que la faisabilité technique ou technologique n'a pas été démontrée.</p>
<b>INTERVENTION 2</b>	
<p>Pour contrôler les émissions, les zones voisines à la Fonderie ne sont-elles pas déjà en pression négative?</p>	<p>M. Dion mentionne que plusieurs zones de la Fonderie et du voisinage sont en pression négative, ce qui a contribué à une diminution de 50 % de l'impact sur une station depuis 2022. Cependant, plusieurs secteurs n'ont pas été complètement captés.</p>
<b>INTERVENTION 3</b>	
<p>Est-il réaliste de capter tous les gaz fugitifs s'échappant du bâtiment?</p>	<p>M. Dion explique qu'il y a actuellement des gaz qui sont rejetés dans l'air ambiant par les événements de toit des bâtiments de la Fonderie. Ces rejets sont des gaz fugitifs.</p> <p>Avec le projet d'encapsulation, les événements de toit seront transformés en point de collecte (capture et filtration à haute capacité). De plus, les modélisations effectuées et les tests réalisés avec les dépoussiéreurs déjà en place ont prouvé l'efficacité de la démarche et donnent un degré de confiance élevé quant à l'atteinte des cibles.</p>



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 4</b>	
<p>Pourquoi l'encapsulation n'a-t-elle pas été la première approche envisagée au lieu d'AERIS?</p>	<p>M. Dion mentionne que le projet AERIS prévoyait l'encapsulation, mais aussi la construction de nouvelles installations et l'implantation de nouveaux procédés.</p> <p>Ce n'est pas un redémarrage à zéro, mais une approche basée sur les apprentissages de l'étude de faisabilité d'AERIS, qui a permis de mieux comprendre l'usine et les sources des émissions fugitives. Les travaux d'ingénierie réalisés dans le cadre du projet AERIS seront réutilisés, ce qui permet de tirer parti des calculs déjà effectués pour atteindre des capacités de captation et de filtration. Il précise également que plusieurs aménagements sont déjà en place, ce qui permettra de démarrer plus rapidement la construction.</p>
<b>INTERVENTION 5</b>	
<p>Les membres expriment leur déception face à l'abandon du projet AERIS, notamment parce qu'ils s'attendaient à une solution plus moderne et innovante.</p> <p>D'autres soulignent que l'âge de l'usine ne permet plus de répondre aux attentes environnementales actuelles et que le projet AERIS aurait permis une mise à niveau vers des pratiques plus performantes et conformes aux normes.</p> <p>Bien que la technologie d'encapsulation ne soit pas nouvelle, des questions subsistent quant à sa fiabilité.</p>	<p>M. Dion indique que la technologie d'encapsulation existait déjà, mais c'est son implantation qui a été développée et adaptée au contexte spécifique de la Fonderie. Le choix de conserver les procédés existants et de passer à l'encapsulation permet de réduire considérablement les délais d'implantation.</p> <p>M. Francis Drolet, directeur p. i. ingénierie et gestion des arrêts, rappelle que des investissements sont réalisés chaque année pour assurer le maintien, l'amélioration et le réinvestissement dans les installations, en parallèle du travail des différentes équipes. Cela indique que les infrastructures existantes ne sont pas désuètes.</p>
<b>INTERVENTION 6</b>	
<p>L'échéancier sera-t-il respecté?</p>	<p>M. Dion répond que la nouvelle approche d'encapsulation est considérée comme plus simple, moins risquée et plus rapide. La Fonderie vise un délai d'implantation de 18 mois pour la mise en œuvre, soit une fin en septembre 2028.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 7</b>	
Le projet AERIS pourrait-il être réévalué, puis repris?	<p>M. Dion explique que la Fonderie vise d'abord et avant tout l'atteinte rapide de la cible de 15 ng/m<sup>3</sup> avec le projet d'encapsulation.</p> <p>Le projet AERIS pourrait être repris éventuellement, mais pas à court terme.</p>
<b>INTERVENTION 8</b>	
Qu'arrivera-t-il si le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) refuse la prolongation de l'échéancier ou la nouvelle approche d'encapsulation?	<p>M. Dion explique qu'il est exclu d'opérer sans autorisation. La Fonderie a informé le MELCCFP de sa nouvelle approche, avant l'émission du communiqué de presse et des discussions sont en cours pour présenter la nouvelle stratégie.</p> <p>M. Drolet ajoute qu'aussitôt qu'un paramètre de risque n'est pas rencontré, la Fonderie se doit d'en discuter avec les autorités compétentes, ce qui a été fait.</p> <p>M. Dufour complète en mentionnant qu'étant donné qu'AERIS n'est pas réalisable, la Fonderie doit resoumettre un plan, qui fera l'objet d'une discussion auprès du gouvernement.</p>
<b>INTERVENTION 9</b>	
Des mesures sont-elles prévues pour réduire les émissions de dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )?	M. Dion répond que la Fonderie a mis en place plusieurs améliorations de ses procédés pour éviter les pics d'émissions de SO <sub>2</sub> .
<b>INTERVENTION 10</b>	
Le projet d'encapsulation entraînera-t-il des pertes d'emplois?	M. Dion indique qu'il n'y a pas de perte d'emploi prévue, car de la main-d'œuvre est nécessaire pour la réalisation du projet d'encapsulation.
<b>INTERVENTION 11</b>	
Comment la Fonderie compte-t-elle regagner la confiance de la population?	M. Landry est conscient du défi de confiance que l'annonce peut avoir auprès de la population, mais rappelle que le projet n'est pas une mauvaise nouvelle, car il permet d'atteindre la cible de 15 ng/m <sup>3</sup> , ce qu'AERIS ne permettait plus.
<b>INTERVENTION 12</b>	
Quels sont les coûts d'implantation du projet d'encapsulation comparativement à ceux du projet AERIS?	M. Dion explique que les coûts des deux projets s'élèvent à plusieurs centaines de millions de dollars chacun. C'est la combinaison du risque, de la performance et

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	des échéanciers qui a permis de prendre la décision de changement de projet, pas le budget.
<b>INTERVENTION 13</b>	
<p>Plusieurs membres ont partagé leurs préoccupations concernant l'abandon du projet AERIS.</p> <p>Des inquiétudes ont été exprimées quant à la fiabilité du projet d'encapsulation. Une membre a mentionné un manque de confiance envers cette solution. Certains craignent que, en se fiant aux expériences passées, des émissions fugitives continuent de poser problème avec cette technologie.</p>	
<b>INTERVENTION 14</b>	
<p>Un membre insiste sur l'importance d'actualiser rapidement le projet de zone tampon, estimant qu'il s'agit d'une solution concrète pour protéger les résidents en éloignant ceux qui sont impactés géographiquement par la concentration supérieure en arsenic dans l'air. Il souhaite que ce projet soit pris au sérieux, car il semble actuellement au point mort.</p>	
<b>INTERVENTION 15</b>	
<p>Un membre souhaite que la Santé publique se prononce clairement sur le seuil de concentration d'arsenic considéré comme sécuritaire. Est-ce que ce sera 15 ng/m<sup>3</sup> ou 3 ng/m<sup>3</sup>?</p>	
<b>INTERVENTION 16</b>	
<p>Certains membres ont évoqué un défi de confiance auprès de la population et ont exprimé le souhait que la Fonderie s'implique davantage dans la vulgarisation du projet. Ils aimeraient que des efforts soient faits pour expliquer clairement les intentions et les mesures prévues par la Fonderie, anticipant des réactions négatives de la part des citoyens.</p>	

#### Action de suivi

- Actualiser le projet de zone tampon.
- Vulgariser davantage le projet d'encapsulation au bénéfice de la population.

## 4. DÉMANTÈLEMENT DES BÂTIMENTS INACTIFS

M. Drolet décrit le projet de démantèlement des bâtiments inactifs.

Certains bâtiments, inactifs depuis plus de 30 ans, se dégradent et présentent un risque pour la sécurité des travailleurs. Il est notamment question du four de grillage, l'ESP3 et d'anciens convoyeurs. Le projet vise à assurer la sécurité des travailleurs et maintenir les actifs en bon état. Il explique que le budget est puisé des projets spéciaux.

Tous les risques sont pris en compte dans le démantèlement, notamment les risques environnementaux, les impacts sur le paysage, le bruit, la levée des poussières et la faune.

Le projet de démantèlement débutera à l'été 2025 avec la décontamination des bâtiments et s'échelonnera jusqu'au printemps 2026.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 17</b>	
<p>Quel est le plan pour l'utilisation future des espaces, une fois les bâtiments démolis?</p>	<p>M. Drolet indique que la finalité de l'utilisation de cet espace n'est pas encore déterminée. Des modélisations seront effectuées pour guider cette décision.</p>
<b>INTERVENTION 18</b>	
<p>Y aura-t-il un impact sur la mise en œuvre du projet d'encapsulation à cause du projet de démolition des bâtiments inactifs?</p>	<p>Selon M. Dion, il n'est pas nécessaire d'attendre la démolition des bâtiments actuels pour construire le projet d'encapsulation.</p>
<b>INTERVENTION 19</b>	
<p>Quelles précautions seront prises pour gérer la poussière et autres nuisances pendant la démolition?</p>	<p>M. Drolet affirme que des mesures rigoureuses seront mises en place afin de limiter la poussière et les nuisances pendant les travaux de démolition. Dès le début des travaux, les opérations viseront à récupérer les poussières présentes. De plus, des techniques d'abattage de poussière seront utilisées tout au long des travaux. L'entreprise prévoit également la possibilité d'interrompre les opérations si les conditions l'exigent.</p>
<b>INTERVENTION 20</b>	
<p>La démolition des bâtiments risque-t-elle de modifier la modélisation des vents? Comment la position de la station et les vents dominants sont-ils pris en compte?</p>	<p>M. Drolet confirme que la démolition des bâtiments risque de changer la modélisation des vents. Pour s'assurer que la position de la station et les vents dominants sont correctement pris en compte, l'entreprise est soutenue par des experts de firmes spécialisées qui les appuient dans leurs projets.</p> <p>Une planification spécifique sera mise en œuvre pour gérer les vents et prévenir la dispersion des poussières sur le site, avant même le début des travaux.</p>
<b>INTERVENTION 21</b>	
<p>Y a-t-il une estimation du volume de déchets qui seront générés par la démolition?</p> <p>Comment les déchets seront-ils gérés?</p>	<p>Oui, une estimation du volume de déchets a été effectuée et prise en compte, mais M. Drolet n'avait pas les chiffres exacts sous la main au moment de l'intervention.</p> <p>La gestion des déchets se fera comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une partie des déchets sera envoyée à l'enfouissement.</li> <li>- Des entrepreneurs spécialisés récupéreront certains matériaux.</li> <li>- Les matériaux contaminés à l'amiante seront traités spécifiquement.</li> </ul>



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 22</b>	
Un membre explique que M. Conteneur souhaite développer un centre de traitement pour les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) et que la Fonderie devrait le contacter afin d'évaluer les possibilités de collaboration.	
<b>INTERVENTION 23</b>	
Une membre trouve que l'entreprise est plus transparente qu'avant. Cependant, elle exprime le désir que l'entreprise soit plus proactive dans ses communications avec la population. Cette observation a également été soulignée dans l'étude de matérialité de 2024.	

#### Action de suivi

- Fournir au Comité la quantité de déchets qui sera produite par la démolition des bâtiments inactifs.
- Contacter M. Conteneur pour évaluer si un partenariat est possible pour la récupération des matériaux issus de la démolition des bâtiments inactifs.

## 5. REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU BRUTE

M. Drolet présente le projet de remplacement de la conduite d'eau entre le lac Dufault et la Fonderie.

Ce projet est devenu prioritaire en raison d'une augmentation des bris spontanés de la conduite actuelle. L'objectif principal du remplacement de la conduite est de prévenir les interruptions de service d'eau, tant pour les citoyens que pour la Fonderie.

La mise en œuvre du projet consistera à installer une nouvelle conduite. Les raccordements seront effectués pendant les périodes d'arrêts de l'usine afin de minimiser les impacts sur les opérations. Des échanges seront également menés avec la Ville pour s'assurer de réduire les impacts pour la population. Le projet est planifié pour s'échelonner de la fin avril 2025 jusqu'à l'automne 2025.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 24</b>	
Une grande flaqué d'eau jaune a été observée près du Rang Dollar. Est-elle associée à la prise d'eau de la Fonderie?	<p>M. Drolet indique que la flaqué d'eau n'est pas liée à la prise d'eau de la Fonderie.</p> <p>M. Landry précise que le ponceau en question appartient au ministère des Transports du Québec (MTQ).</p>
<b>INTERVENTION 25</b>	
Qui assumera les coûts du projet de remplacement de la conduite?	M. Drolet mentionne que les coûts du projet seront financés par un règlement d'emprunt en collaboration avec la Ville. La Fonderie prendra en charge environ 70 % des coûts.



## 5. ACTIONS DE SUIVIS

M. Landry présente l'état d'avancement des actions de suivi. Les actions ont été mises à jour à l'annexe 4.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 26</b>	
Une visite du site est-elle toujours prévue à l'automne, considérant les nombreux travaux à venir?	M. Landry et M. Dufour mentionnent que la possibilité d'une visite du site lors du Comité de liaison de l'automne sera discutée en fonction de ce qu'il sera possible de faire à ce moment.
<b>INTERVENTION 27</b>	
L'usine pilote sera-t-elle démantelée?	M. Dion explique qu'il n'y a pas de plan de démantèlement pour l'usine pilote. Elle demeure un actif qui continuera d'être utilisé. D'ailleurs, environ 80 000 tonnes de cuivre ont été produites avec cette usine depuis 2021.
<b>INTERVENTION 28</b>	
Y a-t-il des émissions fugitives de l'usine pilote?	L'usine pilote a une très haute efficacité de capture. Bien qu'il puisse y avoir des soubresauts occasionnels, le système est assez performant.

### Action de suivi

- Confirmer si une visite de site est possible lors du Comité de liaison de l'automne.

## 6. DIVERS

### 4.1 ÉTUDE DE BIOSURVEILLANCE

Un membre de Comité mentionne qu'il participe à l'étude de biosurveillance menée par Intrinsic. Il précise que des prélèvements ont été effectués chez lui, incluant des cultures d'urine, des échantillons de sol ainsi que des poussières recueillies à l'aide de balayeuses. Il souligne que le tout avait été réalisé de manière rigoureuse.

M. Dufour n'a pas de mise à jour importante à partager. La collecte a démarré comme prévu à l'automne. Pour le moment, il sait qu'il y a une bonne participation des citoyens, mais ignore combien de personnes y ont participé jusqu'à présent, puisque la collecte reste indépendante des opérations de la Fonderie.

### 4.2 ZONE TAMPON

M. Dufour précise que 42 maisons ont été vendues et qu'une demande supplémentaire est en cours de traitement. Il souhaite organiser une rencontre entre les citoyens et le Comité tripartite, composé de la Ville, de la Fonderie et du ministère des Affaires



municipales et de l’Habitation (MAMAH). Il indique que des outils de communication sont actuellement en développement à cet effet. Le ralentissement des acquisitions s’explique, selon lui, par le fait que tous les plans n’étaient pas encore arrimés.

M. David-Hurtubise, conseiller des relations avec le milieu de la Ville de Rouyn-Noranda, précise que le programme municipal n’était pas encore harmonisé avec les autres démarches. Toutefois, le programme est déjà en vigueur. Une communication officielle sera transmise aux propriétaires le 20 juin. Le programme remboursera les taxes de bienvenue à toutes les personnes ayant procédé à une acquisition.

Enfin, un secteur prioritaire a été identifié afin d’accélérer le développement de nouvelles résidences — et, par conséquent, les démarches d’acquisition — dans la zone du lac Senator, en prévision de l’automne 2026. Des études environnementales sont en cours, de même que des consultations publiques et des efforts de conception, afin d’assurer la préservation d’un milieu humide situé dans ce secteur.

## 7. MOT DE LA FIN

M. Fortin remercie tout le monde pour leur habituelle collaboration et met fin à la rencontre à 21h04.



## ANNEXES

### ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENT	ABSENT
Citoyens	Guy Trudel	x	
	Daniel Gagné	x	
	Carole Parent	x	
	Pierre Dumulon	x	
	Dave Tremblay	x	
Comité de citoyens	Denise Lavallée, Comité du Vieux Noranda	x	
Municipal	Réal Beauchamp, conseiller du district Noranda	x	
	Gabriel David-Hurtubise, conseiller des relations avec le milieu, Ville de Rouyn-Noranda	x	
Commerce	Francis Robichaud, Colormax		x
Milieu préscolaire	Lynda Taddio, CPE L'Anode magique		x
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENT	ABSENT
Fonderie Horne	Simon Landry, conseiller senior relations avec la communauté et performances sociales	X	
	Vanessa Gagné-Samson, adjointe aux communications et relations avec la communauté		x
	Simon Dufour, gestionnaire de performance sociale	x	
	Guillaume Dion, directeur développement technique et projets majeurs	x	
	Francis Drolet, directeur p. i. ingénierie et gestion des arrêts	x	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENT	ABSENT
Gouvernement fédéral	Yves Dumulon, gestionnaire service aux citoyens, bureau du Député d'Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire	x	
SECTEURS	AUTRES	PRÉSENT	ABSENT
Transfert Environnement et Société	Marc-Olivier Fortin, facilitateur	X	
Transfert Environnement et Société	Stéphanie Houde, rapporteuse	X	



## ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR

Comité de liaison de la Fonderie Horne  
Mercredi le 11 juin 2025 de 19 h à 21 h  
Bureau des relations communautaires, 46, 7<sup>e</sup> Rue, Rouyn-Noranda

### ORDRE DU JOUR

<b>Dès 18 h 45</b>	<b>Arrivée et accueil</b>
<b>19 h</b>	Mot de bienvenue
<b>19 h 05</b>	Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre précédente
<b>19 h 10</b>	Mise à jour AERIS
<b>20 h</b>	Projet de démantèlement des bâtiments inactifs
	Réfection de la conduite d'eau brute
	Suivis
<b>20 h 30</b>	Divers : <ul style="list-style-type: none"><li>• Étude de biosurveillance</li><li>• Mise à jour de la zone tampon</li></ul>
<b>21 h</b>	Mot de la fin



## ANNEXE 3 – PRÉSENTATION FONDERIE HORNE

GLENCORE



### Comité de liaison

11 juin 2025

### Ordre du jour

GLENCORE

**19h00** Mot de bienvenue

**19h05** Adoption de l'ordre du jour

**19h10** Mise à jour AERIS, Guillaume Dion, Directeur développement technique et Projets majeurs

**20h00** Le projet de démantèlement des bâtiments inactifs, Francis Drolet, directeur p.i. ingénierie et gestion des arrêts

**20h40** Varia

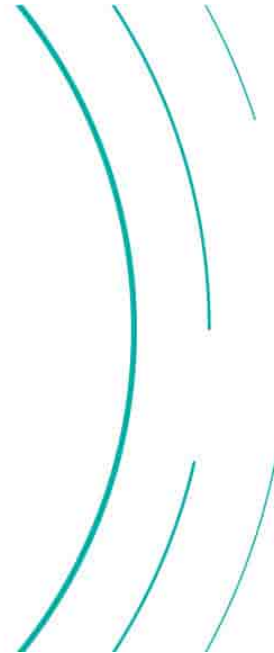
**21h00** Mot de la fin



## Mise à jour Aeris

Guillaume Dion

Directeur développement technique et Projets majeurs



GLENCORE

## Conclusions de l'étude de faisabilité

### **Le projet Aeris, dans sa forme actuelle, n'est pas réalisable**

Les conclusions de l'étude de faisabilité nous apparaissent claires: compte tenu de la complexité du projet Aeris, son intégration complète aurait compromis la stabilité des opérations, ainsi que la viabilité de l'usine, en plus de repousser l'échéancier pour atteindre nos cibles de réduction des émissions. Toutefois, ce travail nous a permis d'identifier une approche optimisée qui devrait permettre d'atteindre la performance environnementale visée.

### **Trois constats majeurs se dégagent de l'étude :**

- Le projet fait face à une complexité de construction. Partir d'installations existantes, combinées à des conditions de terrain difficiles et à un grand nombre d'interférences inévitables, rendrait la construction du projet extrêmement difficile.
- L'intégration d'Aeris nécessiterait beaucoup plus d'équipements et d'infrastructures qu'anticipé. C'est une refonte complète du procédé de production qui exigerait également beaucoup plus de temps.
- L'ajout réussi des nouvelles technologies dans l'usine dépend de conditions techniques essentielles qui ne sont pas réunies dans les installations actuelles. Leur intégration pourrait affecter l'ensemble de la chaîne de production – jusqu'à la capacité même de produire du cuivre.

16 June 2025

4

## Conclusions de l'étude de faisabilité

### Une approche optimisée pour atteindre 15 ng/m<sup>3</sup>

À la lumière des travaux menés au cours de l'étude de faisabilité, et s'appuyant sur les résultats des mesures transitoires déjà mises en œuvre pour améliorer les émissions atmosphériques, la Fonderie Horne a développé une approche optimisée visant à atteindre la cible pour l'arsenic, soit une moyenne annuelle de 15 ng/m<sup>3</sup> dans l'air ambiant, mesurée à la station d'échantillonnage la plus près de la Fonderie (station légale).

Cette nouvelle stratégie prévoit l'encapsulation de la zone fonderie, soit l'ensemble des équipements concernés – réacteur, convertisseur Noranda, convertisseurs et anodes – afin de mieux contrôler les émissions à la source. À cela s'ajoute des systèmes d'épuration de très haute performance, déjà éprouvés, compatibles avec le procédé actuel.

Cette voie permettrait de livrer des résultats tangibles et matériels en termes d'amélioration de la qualité de l'air, tout en protégeant la sécurité, la stabilité des opérations et la pérennité de la Fonderie. La nouvelle approche optimisée que nous souhaitons proposer ainsi que son calendrier d'exécution nécessiteront des autorisations gouvernementales.

16 June 2025

5

GLENCORE

## Démantèlement de bâtiments inactifs

Francis Drolet

directeur p.i. ingénierie et  
gestion des arrêts



## Historique des bâtiments

Certains bâtiments de la Fonderie Horne façonnent le paysage de Rouyn-Noranda depuis près de 100 ans. Parmi eux, se trouvent les installations des fours à grillage, de l'ESP3 ou d'anciens convoyeurs, des technologies qui ne sont plus utilisées depuis plusieurs décennies.

Vestiges industriels du passé, ces bâtiments témoignent de l'évolution des pratiques métallurgiques à travers le temps.



7

## Démantèlement de bâtiments inactifs

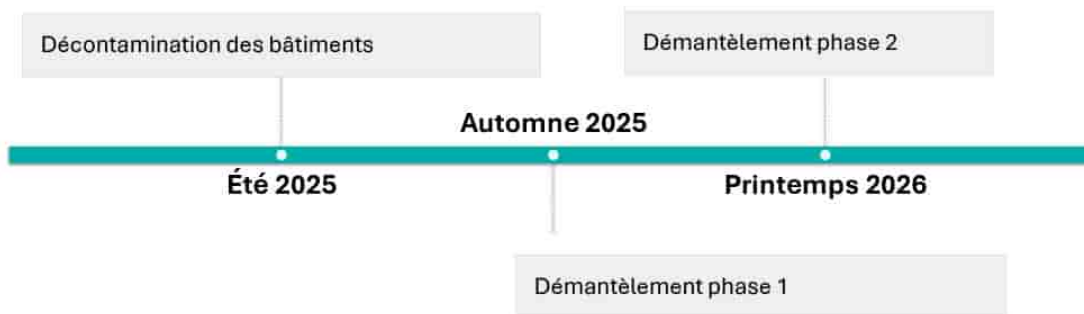
La Fonderie Horne entame le retrait de certains de ces bâtiments inutilisés. Ce projet vise à assurer un environnement plus sécuritaire, avant que l'intégrité structurale de ces bâtiments ne soit compromise.



8

## Démantèlement de bâtiments inactifs

### Échéancier



## Démantèlement de bâtiments inactifs

### Impact visuel



## Démantèlement de bâtiments inactifs

GLENCORE

### Mesures mises en place



GLENCORE

## Démantèlement de bâtiments inactifs

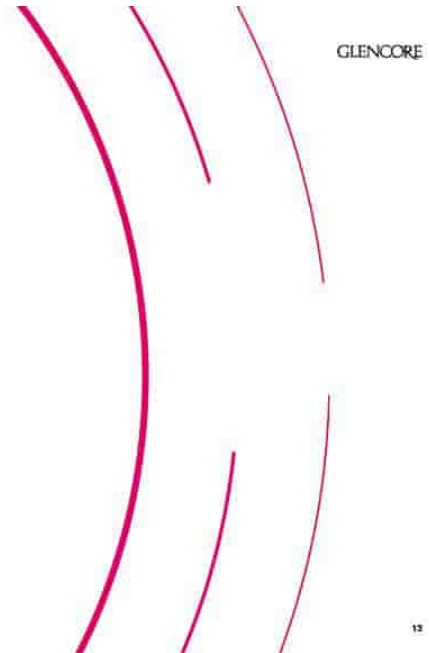
### Présence de faucon pèlerin



Des mesures spécifiques sont mises en place pour minimiser les impacts sur son habitat, en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement :

- Construction de nouveaux perchoirs dans des zones plus éloignées et sécuritaires
- Installation de grillages sur certains bâtiments pour prévenir la nidification à proximité des travaux

12



## Réfection de la conduite d'eau brute

16 June 2025

13

14

### Contexte et rappel du projet

GLENCORE

Remplacement de la ligne de conduite d'eau brute entre Lac Dufault et la Fonderie Horne

#### Contexte

- La Fonderie Horne ainsi que la ville de Rouyn-Noranda se font approvisionner en eau brute via une conduite en PEHD, de 28 po de diamètre et de 11400 pieds de long. **Cette ligne a été installée initialement en 1981.**
- En 2012, des travaux de remplacement d'une section de la conduite ont eu lieu sur une longueur de 1000 m (3 300 pieds).
- Plus tard, en 2016 la section de conduite traversant la voie de contournement est remplacée.
- Le reste de la conduite d'eau étant en fin de vie, cela nécessite un remplacement: 2500 m (5 800 ft + 2300 ft)
- À proximité de la 117, un branchement de 6" est connecté sur cette conduite et alimente le Club de Golf Noranda en eau brute

#### Problème

- L'âge de la conduite rend l'approvisionnement en eau à la Ville, la Fonderie et au Golf moins fiable
- Des bris sur la ligne ont eu lieu à l'automne 2023
- Le risque que le nombre de bris se multiplie devient de plus en plus important
- Multiples bris sur la ligne

#### Risques potentiels liés à la situation actuelle

- Arrêt d'opération
- Manque d'eau à la Ville, au Golf et à la fonderie, incluant la protection incendie



15

### Portée des travaux

GLENCORE

Remplacement de la ligne de conduite d'eau brute entre Lac Dufault et la Fonderie Horne



16

### Impact de ne pas faire les travaux

GLENCORE

Remplacement de la conduite d'eau brute entre le Lac Dufault et la Fonderie Horne

#### Impacts possibles si les travaux ne sont pas réalisés

- La conduite existante est en fin de vie
  - Risque grandissant de bris
  - Imprévu sur le réseau d'alimentation en eau brute provoquant des bris de service pour l'alimentation de la ville du Golf et de la Fonderie

*Bris sur la conduite en 2023 au sud de la 117 provoquant l'arrêt des opérations de la fonderie et l'arrêt de l'alimentation en eau brute à la station d'épuration. Toutefois, aucun impact sur la communauté n'a été recensé puisque la situation a été réglée en moins de 13 heures.*



17

## Informations sur le projet

GLENCORE

Photos – illustration des travaux



Préparation de la tranchée



Manipulation de la conduite



Traverse de chemin (2016)

18

## Échéancier

GLENCORE

Remplacement de la conduite d'eau brute entre le Lac Dufault et la Fonderie Horne

### Échéancier actuel:

- 24 avril 2025: Début implantation
- 27 mai 2025: Début sondage conduite existante
- 3 juin 2025: Début déboisement et débroussaillage sur le tracé de la conduite
- 10 juin 2025: Début excavation
- 16 juin 2025: Début fusion HDPE
- 10 juillet 2025: Début excavation et travaux, milieu humide
- 26 août 2025: Test en pression sur la nouvelle conduite
- Automne 2025: Raccordement conduite et fin des travaux
- Automne 2025: Démantèlement conduite existante

**Arrêt planifié**

Remplacement de la ligne de conduite d'eau brute entre Lac Dufault et la Fonderie Horne

**Travaux arrêt planifié**

- Arrêt planifié 10 septembre 2025 (à confirmer avec la ville de Rouyn-Noranda)
- Fusion joint nord entre conduite existante (2012) et nouvelle conduite
- Installation d'une connexion entre nouvelle conduite 30" et conduite existante (1980)
- Raccordement conduite d'eau brute pour le golf

GLENCORE

**Suivis**

20

## Suivis CLFH

- Partager au Comité le nombre de wagons qui entrent sur le site de la Fonderie Horne par jour – Décembre 2024
- Demander à la direction d’Intrinsik d’inclure l’échantillon d’ongle de doigt au protocole de l’étude de biosurveillance. – Février 2025 **Complété**  
*Comme il s’agit d’une étude indépendante, nous ne pouvons intervenir dans le protocole de l’étude, toutefois, le membre ayant fait cette demande a pu discuter avec un représentant d’Intrinsik*
- Demander la possibilité de publier le coût du programme volontaire de biosurveillance à l’arsenic une fois complété. – Février 2025 **En cours**
- Offrir des copies du dépliant présentant le programme volontaire de biosurveillance à l’arsenic au Comité du Vieux Noranda.- Février 2025 **Complété**  
*Les dépliants ont été remis lors d’une rencontre du Comité du Vieux Noranda, à la demande de la présidente du comité.*
- Rétablir la connexion au site web des membres. – Mars 2025 : Suivi : **Complété en avril 2025**

16 June 2025

21

## Suivis CLFH

- Ajouter comme sujet à discuter l’impact des relations commerciales avec les États-Unis sur le marché du cuivre. – Mars 2025 **En cours**  
*Ce sujet devait être abordé à la rencontre de ce soir, il pourrait être discuté lors de notre prochaine rencontre à l’automne*
- Ajouter comme sujet à discuter le projet Enim de Thetford Mines. – Mars 2025 **En cours**
- Détailler le nombre de signalements sur plusieurs années pour voir l’impact des mesures mises en place par la Fonderie. – Mars 2025 **En cours**
- Planifier une rencontre avec les membres du Comité qui le souhaitent concernant les demandes du groupe de propriétaires touchés par le rachat des propriétés. – Mars 2025 **À discuter avec les membres**

16 June 2025

22





## ANNEXE 4 – SUIVIS

Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment réalisé	Responsible	Statut
13 juin-23	Communication	Fournir des données sur le niveau bruit à la suite du retrait futur des ventilateurs.	L'étude est en cours. Les résultats devraient être partagés en 2025.		Fonderie	À venir
19 mar-24	Propositions de sujets	Planifier une rencontre concernant le processus de consultation et la relocalisation des habitants de la zone tampon, que les représentants de la Ville de Rouyn-Noranda pourraient coordonner.			TES/Ville de Rouyn-Noranda	À venir
19 mar-24	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter le rapport du Comité de vigie sur les résultats de la Fonderie un (1) an après le dévoilement de la plus récente autorisation ministérielle 2023-2028.			TES	À venir
09 oct-24	Propositions de sujets	Aborder l'implication de la Fonderie Horne dans les festivités du 100e de la Ville et de la Fonderie lors d'une prochaine rencontre.	Le sujet a été brièvement abordé en décembre 2024. Il n'y a pas encore assez d'information disponible. Présentation possible en 2025.		Fonderie	À venir
11 dec-24	Environnement	Comparer la moyenne trimestrielle des émissions atmosphériques avec le trimestre précédent et l'année précédente.			Fonderie	
11 dec-24	Communication	Partager au Comité sur le nombre de wagons par jour qui entre sur le site de la Fonderie Horne	Envoyé par courriel aux membres		Fonderie	À venir
26 fév. -25	Santé	Demander à la direction d'Intrinsik d'inclure l'échantillon d'ongle de doigt au protocole de l'étude de biosurveillance.	Le membre a pu parler à Intrinsik directement. La décision leur appartient.		Fonderie	Complété
26 fév. -25	Communication	Demander la possibilité de publier le coût du programme volontaire de biosurveillance à l'arsenic une fois complété.			Fonderie	À venir
26 fév. -25	Communication	Offrir des copies du dépliant présentant le programme volontaire de biosurveillance à l'arsenic au Comité du Vieux Noranda.		Mars 2025	Fonderie	Complété
20-mars-25	Communication	Rétablir la connexion au site web des membres.	Le certificat SSL a expiré entre la réalisation et le comité tenu le 11 juin 2025, mais le site demeure accessible.	Avril 2025	TES	Complété
20-mars-25	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter l'impact des relations commerciales avec les États-Unis sur le marché du cuivre.	À venir dans la rencontre de l'automne 2025		TES	À venir
20-mars-25	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter le projet Enim de Thetford Mines.	À venir dans la rencontre de l'automne 2025		TES	À venir



Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment réalisé	Responsible	Statut
20-mars-25	Environnement	Détailler le nombre de signalements sur plusieurs années pour voir l'impact des mesures mises en place par la Fonderie.			Fonderie	À venir
20-mars-25	Communication	Planifier une rencontre avec les membres du Comité qui le souhaitent concernant les demandes du groupe de propriétaires touchés par le rachat des propriétés.	Sera réalisé sur une plus longue période		Fonderie	À venir
11-juin-25	Communication	Envoyer le compte rendu du 20 mars 2025 aux membres.			Fonderie	À venir
11-juin-25	Santé	Actualiser le projet de zone tampon.			Fonderie	À venir
11-juin-25	Communication	Vulgariser davantage le projet d'encapsulation au bénéfice de la population.			Fonderie	À venir
11-juin-25	Environnement	Fournir au comité la quantité de déchets qui sera produit par la démolition des bâtiments inactifs.			Fonderie	À venir
11-juin-25	Environnement	Contacteur M. Conteneur pour évaluer si un partenariat est possible pour la récupération des matériaux issus de la démolition des bâtiments inactifs.			Fonderie	À venir
11-juin-25	Communication	Évaluer ses façons de faire en matière de communications avec la population et qu'elle mette en place des actions pour être plus proactive.			Fonderie	À venir
11-juin-25	Propositions de sujets	Confirmer si une visite de site est possible lors du Comité de liaison de l'automne.			Fonderie	À venir

